

## Gérard Lang

### 6 octobre 2005

**Politique industrielle.** Le Commissaire européen à l'industrie, Günter Verheugen, annonce un plan en faveur d'une politique industrielle européenne forte : notamment favoriser un rapprochement entre le monde de l'industrie et la recherche-développement, renforcer la protection des droits de propriété intellectuelle et la lutte contre la contrefaçon et accentuer les efforts de formation. L'industrie emploie 34 millions d'Européens ; elle représente les trois quarts des exportations de l'Union et plus de 80 % des dépenses de recherche-développement du secteur privé.

### 27-28 octobre

Au **sommet** « informel » de Hampton Court présidé par Tony Blair, un consensus se dégage sur des « projets » généraux : augmentation de l'effort européen de recherche, projets communs sur l'énergie, l'immigration, le réchauffement climatique, le recul démographique.

### 1<sup>er</sup> novembre

**USA. La Réserve Fédérale (Fed)** relève d'un quart de point son taux d'intérêt directeur pour le porter à **4 %** pour la douzième fois consécutive depuis juin 2004. Le Fed entend ainsi éviter la surchauffe de l'économie américaine dont la croissance reste forte à 3,8 % en rythme annuel au 3<sup>e</sup> trimestre, la hausse des prix annuels à la consommation étant de 4,7 %.

### 7 novembre

**U.M.** Lors d'une réunion des Ministres des Finances de l'**Eurogroupe**, à laquelle assiste le Gouverneur de la BCE, son Président, J.C. Juncker, demande à la BCE « *de ne pas prendre de décision monétaire inconsidérée sur les taux d'intérêt* » soulignant que l'envolée des prix du pétrole n'avait pas suscité « *d'effets secondaires* » puisque la modération salariale persiste dans la zone euro et mettant en garde contre « *l'impact d'une éventuelle hausse des taux sur une reprise économique qui reste fragile* ». (La Commission avait revu à la baisse le taux de croissance du PIB de l'UE de 1,2 % en 2005 contre 1,6 % précédemment). Cette mise en garde de l'Eurogroupe, inédite de sa part, survient après la lettre adressée le **18 octobre** par J.C. Trichet au Parlement Européen dans laquelle il écrivait que « *la BCE agira de manière résolue si l'augmentation des prix du pétrole venait à se transmettre à d'autres secteurs de l'économie, provoquant des effets secondaires et/ou un relèvement des prévisions d'inflation* ». Il laisse ainsi prévoir une prochaine hausse du taux d'intérêt directeur de la BCE qui aura effectivement lieu le **1<sup>er</sup> décembre**.

### 11 novembre

**Allemagne.** Près de deux mois après les élections législatives du **18 septembre**, **accord sur un programme de gouvernement** de la Grande Coalition CDU/CSU-SPD dirigée par la Chancelière Angela Merkel (CDU), en particulier : 1<sup>o</sup>) un trou de 35 milliards euros prévu dans le budget 2007 sera comblé par des hausses d'impôts (notamment le taux de TVA sera porté de 16 à 19% au 1 janvier 2007) ; 2<sup>o</sup>) les déficits publics, supérieurs à 3% du PIB depuis 2002, devront repasser sous ce seuil en 2007 ; 3<sup>o</sup>) une nouvelle réforme du système de santé en 2006 ; 4<sup>o</sup>) maintien de la sortie du nucléaire ; 4<sup>o</sup>) augmentation progressive de l'âge de la retraite ; 5<sup>o</sup>) augmentation du budget de la recherche de 3 milliards d'euros d'ici 2010.

### 11-13 novembre

**France.** Devant l'ampleur des émeutes qui touchent les **banlieues et les cités** en France, le Président de la Commission européenne adresse au Premier Ministre français, Dominique de Villepin, une lettre dans laquelle il annonce notamment une réorientation du fonds **FEDER** dans le cadre du programme d'initiative communautaire *Urban* à hauteur de 50 millions d'euros afin de réparer en urgence les dégâts commis au cours des violences. M. Barroso assure la *solidarité* de l'UE avec la France.

### 17 novembre

**MU- Industrie – Environnement.** Le Parlement Européen adopte par 438 voix contre 144 et 15 abstentions le projet de règlement **Reach (Registration, evaluation and authorization of Chemicals)**. Le projet est un double compromis : 1<sup>o</sup>) l'obligation d'enregistrer 30000 substances chimiques passe à 12000 ; 2<sup>o</sup>) les « *substances extrêmement préoccupantes* » (1500 sur 30000) ne seront autorisées que s'il n'existe pas de produits pouvant les remplacer, autorisation limitée à 5 ans renouvelables.

### 21 novembre

**MU – Industrie.** Le Conseil des Ministres de la Défense de l'UE adopte un « *code de conduite volontaire* » entre Etats membres acceptant d'ouvrir leurs marchés d'armement à la concurrence, sur la base de la transparence des appels d'offres. Ce code, qui sera mis en œuvre et contrôlé par l'Agence Européenne de Défense (AED) à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2006, constitue une petite révolution dans un secteur industriel traditionnellement protégé, où la préférence nationale est souvent qualifiée de raison d'Etat. L'AED, malgré

---

## LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS (OCTOBRE 2005—MARS 2006)

un budget encore modeste, (23 millions d'euros) pourra ainsi créer le socle industriel d'une véritable Communauté européenne de la Défense.

### 1<sup>er</sup> décembre

**UM. La BCE augmente son principal taux directeur d'un quart de point à 2,25 %** ; il avait été fixé à 2 % depuis juin 2003. « *Le niveau de risques pour la stabilité des prix était tel que nous devions procéder à cette correction modérée* » justifie J.C.Trichet (projection d'inflation pour 2006 relevée à 2,1 % contre 1,9 %). La mesure est critiquée. Le ministre allemand des finances, Peer Steinbrück, déclare *pouvoir s'en accommoder tant qu'il ne s'agit pas du début d'une série de hausses continues*.

### 15-17 décembre

**Accord au Conseil européen sur le budget de l'UE pour la période 2007-2013** : le montant du budget pour cette période atteindra 862,4 milliards d'euros, soit 1,045 % du revenu national brut de l'Union (l'objectif fixé par la Commission était de 1,14 %). Les aides aux dix nouveaux Etats membres sont fixées à 157 milliards d'euros. Les observateurs notent le rôle modérateur d'Angela Merkel qui décide en particulier de sacrifier 100 millions d'euros d'aides que l'Union devait verser aux régions allemandes défavorisées. La France désormais paiera davantage qu'elle ne reçoit : 0,38 % de son PIB. Est prévue la création d'un fonds d'ajustement à la globalisation destiné à dédommager les victimes des délocalisations.

Les Britanniques acceptent une réduction de 10,5 milliards de leur « rabais ».

**Le 20 décembre, le Parlement européen rejette les perspectives financières 2007-2013** du Conseil européen, en dénonçant une « *incohérence majeure* » et un « *problème de crédibilité* ». Le Parlement confirmera son opposition lors de sa session du **18 janvier 2006** à Strasbourg : 541 voix contre, 56 pour, 76 abstentions : « *La position du Conseil ne garantit pas un budget communautaire renforçant la prospérité, la solidarité et la sécurité* ». Il charge sa commission de budget de négocier à la hausse le montant voulu par le Conseil, et réaffirme sa position de départ adoptée en juin 2005 : 975 milliards d'euros en crédits d'engagements (1,18 % du revenu national brut communautaire).

### 18 décembre

**Commerce. Accord à Hong-Kong à l'OMC.** 1) Fin des subventions agricoles à l'exportation des pays riches d'ici à la fin 2013 ; 2) en échange, tous les pays du sud devront accepter avant fin 2006 une libéralisation généralisée de leur commerce et de leurs services.

### 1<sup>er</sup> janvier 2006

Début de la présidence autrichienne de l'Union européenne.

### 31 janvier

**USA. Le Fed relève pour la 14<sup>e</sup> fois d'un quart de point son taux directeur à 4,5 %.** Alan Greenspan, 79 ans, est remplacé à la présidence de la Banque fédérale par Ben Bernanke, 52 ans. Sur l'année 2005, le taux de croissance du PIB est de 3,5 %.

### 1<sup>er</sup> février

**Fiscalité.** Un accord en Conseil des Ministres de l'UE prolonge jusqu'à la fin 2010 les dérogations qui permettent, depuis 1999, à 9 pays membres de l'UE, dont la France, d'appliquer des taux réduits de TVA à une série de services « à forte intensité de main-d'œuvre » (inscrit dans *l'annexe K dans la Directive harmonisant les taux de TVA, liste des services visés à l'article 28, § 6*). C'est le cas notamment en France où s'applique le taux de TVA de 5,5 % pour certains services.

### 16 février

**MU. Services.** Le Parlement Européen adopte la proposition modifiée de la directive sur les **services (directive Bolkestein)** par 391 voix pour, 213 contre, et 34 abstentions : 1°) le Principe du Pays d'origine (PPO) du prestataire est abandonné ; 2°) une clause de sauvegarde est prévue qui permettra au pays d'accueil du prestataire de limiter la libre prestation des services au nom de la politique sociale et de la protection des consommateurs ; 3°) sont exclus de la directive : les services d'intérêt général (services publics), tous les services déjà couverts par un acquis communautaire ou une directive, etc... Une nouvelle proposition de directive prenant en compte le vote du PE sera préparée par la Commission.

### 20 février

**PAC.** Le Conseil adopte une réforme du secteur européen du **sucre** qui entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2006 : baisse de 36 % du prix minima garanti du sucre accompagnée de compensations pour les agriculteurs et la mise en place d'un Fonds de restructuration.

**1<sup>er</sup> mars**

**Social.** La Commission propose la dotation de 500 millions d'euros pour un nouveau « **Fonds européen d'ajustement à la mondialisation** » (FEM) destiné à aider, de manière ponctuelle et individuelle, les travailleurs dont le licenciement est la conséquence de la mondialisation. Chaque année, ce Fonds, décidé au Conseil du 17 décembre 2005, versera jusqu'à 500 millions d'euros pour soutenir la réinsertion professionnelle des travailleurs licenciés à la suite de mutations structurelles du commerce mondial. De 35000 à 50000 travailleurs de l'UE pourraient bénéficier du Fonds chaque année. La Commission souhaite que le Fonds devienne opérationnel à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2007.

**1<sup>er</sup> mars**

**Pacte de Stabilité et de Croissance (PSC).** La Commission décide de relancer contre l'**Allemagne** la procédure pour déficit excessif qui avait été interrompue en novembre 2003. Le 14 mars, elle demande au Conseil de prononcer une mise en demeure afin que l'Allemagne ramène son déficit (3,3% en 2005) au-dessous de 3% du PIB au plus tard en 2007. Le Commissaire aux Affaires économiques et monétaires, Joaquim Almunia, précise que la procédure engagée contre la **France**, également suspendue en 2003, n'est pas relancée : la Commission demande cependant au Conseil « *d'inviter la France à assurer sans délai l'ajustement structurel nécessaire pour ramener le déficit en dessous des 3 % de PIB d'une façon crédible et durable* ». Thierry Breton s'est engagé à maintenir le déficit à 2,9 % du PIB en 2006, objectif qualifié d'*ambitieux* par la Commission. Début 2006, dix des 25 pays de l'UE affichent un « *déficit excessif* ».

**2 mars**

**UM.** La **BCE** relève à nouveau son **taux directeur d'un quart de point à 2,50 %**. Cette nouvelle augmentation (après celle du 1<sup>er</sup> décembre) « *reflète les risques à la hausse pesant sur la stabilité des prix* » : le taux d'inflation s'est établi à 2,3 % en rythme annuel en février (après 2,4% en janvier), au-dessus de l'objectif à moyen terme de 2 % fixé par la BCE.

**Le 6 mars, l'OCDE** publie ses prévisions conjoncturelles : « *les tensions inflationnistes apparaissent désormais bien maîtrisées* ». L'OCDE juge que la reprise de la croissance ne devrait pas précipiter un durcissement de la politique monétaire de la BCE

**8 mars**

**Energie.** La Commission définit les bases d'une politique européenne de l'énergie dans un livre vert : « Il faudra investir environ 1000 milliards d'euros au cours des vingt prochaines années pour répondre à la demande d'énergie attendue et remplacer l'infrastructure vieillissante » (Andris Piebalgs, commissaire chargé de l'Énergie).

**22 mars**

**Transport.** La Commission européenne présente une liste de 92 compagnies de transport aériennes qui seront interdites d'exploitation et de survol au sein de l'Union.

**23-24 mars**

**Le Conseil européen sous le signe de la politique européenne de l'énergie.** « Nous souhaitons que le Conseil européen nous dise s'il a la volonté politique d'agir pour doter l'Union d'une énergie plus sûre, plus durable et plus compétitive » (J.M.Barroso, 8.3.06). Les circonstances se prêtent à la relance d'une politique commune de l'énergie : la flambée du prix du pétrole, la crise entre la Russie et l'Ukraine, dénouée par l'accord signé le **4 janvier 2006** entre ces deux pays, qui avait perturbé l'approvisionnement en gaz de plusieurs pays de l'Union, les ruptures d'approvisionnement électrique qu'ont connu le Royaume-Uni et l'Italie, et surtout le « patriotisme économique », flagrant dans le secteur énergétique, qui provoque le « retour des barrières » dans le marché unique. Ainsi note-t-on les tensions provoquées par la fusion annoncée le **25 février** par Dominique de Villepin entre Gaz de France et Suez pour contrer une OPA de la Société italienne Enel sur Suez, attitude imitée par le gouvernement espagnol face à l'OPA du groupe allemand E.On sur le numéro un de l'électricité espagnol Endesa le **21 février**.

A la Conférence de presse finale du Conseil, Jacques Chirac a repoussé les accusations de protectionnisme. La veille, Angela Merkel avait demandé de « *ne pas empêcher l'émergence de champions européens au nom de l'intérêt national* ».

**5 avril**

**Budget de l'UE.** Le **Parlement, le Conseil et la Commission** sont parvenus à un accord sur le budget 2007-2013 de l'Union. Ce dernier sera légèrement augmenté pour passer de 862,4 à 864,4 Mds d'€ alors que les élus européens souhaitaient une hausse de 12 Mds d'€.